

ARM. ՁԵՆԻ JERN „MAIN“ : ANCIEN THÈME INDO-EUROPEËN  
EN \*-SER-/-SEN-\*

(\*Dans le texte qui suit les renvois à tel ou tel paragraphe (sans autre spécification) portent sur le présent article.)

§ 1. Pendant de longues années arm. *jeṛn* ne pouvait être rapproché que de gr. *χείρ* seul et à cette époque, que nous pouvons qualifier dans ce cas de préhittite, les termes arménien et grec étaient rattachés à i.-e. \**gher-* «saisir» (cf. e. a. skr. *hárati* «prendre», gr. *χόρτος* «enceinte d'une cour, etc.»). En vue de cette racine \**gher-* pour gr. *χείρ* on posait un thème \**gher-s-* (cf. e. a. Boisacq, Dict. étym. lang. gr.<sup>4</sup> 1054). Dans la même perspective pour le pluriel du mot arménien, nom. *jeṛk'*, gén., etc. *jeṛaç* on admettait un thème \**gher-s-* comme pour gr. *χείρ* (cf. p. ex. Hübschmann, Arm. Gram. I 470), tandis que pour le singulier du même mot, nom.-acc. *jeṛn*, gén., etc. *jeṛin* certains linguistes se contentaient de la racine pure \**gher-* (cf. Boisacq, o. c. 1054), bien qu'un ancien \**gher-s-* ne puisse évidemment être rejeté (cf. Duchesne-Guillemin, BSL 39 [1938] 212). Mais il y avait unanimité pour voir dans la nasale du singulier *jeṛn*, *jeṛin* la désinence de l'ancien accusatif indo-européen sur lequel une flexion du singulier en -n- avait été analogiquement construite: c'est là une hypothèse de Meillet qu'il a exposée e. a. dans son Esq. gram. comp. arm. class.<sup>2</sup> 83 s. et à laquelle pratiquement tous les arménisants se sont associés.

§ 2. Vint alors la découverte de hitt. *keššar* (neutre), *keššera-* (genre commun) qui fut déjà rapproché d'arm. *jeṛn* et de gr. *χείρ* par Sturtevant, Lang. 3 (1927) 121 (voir aussi Comp. Gr. Hitt. Lang.<sup>1</sup> 89). Plus tard on pouvait situer la forme hittite dans le cadre plus vaste de l'anatolien grâce à louv. *iššari-* (genre commun) et lyc. *izri-*. Bien que plusieurs savants aient manifesté, certainement au début, quelque scepticisme sur la parenté de hitt. *keššar*, etc. avec arm. *jeṛn* et gr. *χείρ* (voir p. ex. encore en 1960 Soltá, Stellung d. Arm. 317), il faut dire qu'à présent

la grande majorité des indo-européanistes sont convaincus que hitt. *keššar*, etc. ne peut être séparé des termes arménien et grec. Mais il y a plus: on a dû reconnaître, surtout à la suite des contributions de Duchesne-Guillemin, BSL 39 (1938) 211 ss. et de Schindler, IF 72 (1967) 244 ss., que dans le mot «main» le hittite avait conservé un structure phonétique qui obligeait de partir pour arm. *jeṛ-* et gr. *χείρ* d'i.-e. \**ghes-r-*; pour le singulier arm. *jeṛn* on devait donc poser dorénavant i.-e. \**ghesr-m* (= gr. *χείρα* Kronasser, Vergl. Laut- u. Formenl. d. Heth. 121), mais en suivant toujours Meillet pour l'interprétation de la flexion du singulier en -n-.

§ 3. Voilà donc une racine \**ghes-* que l'on a substituée à la racine \**gher-* «saisir», et qui par \**ghes-r-* rend aussi compte d'arm. *jeṛ-* dans instr. sg. *jeṛb* (cf. aussi le composé *jeṛb-a-kal* «prisonnier») et de gr. *χεράι* dans dat. pl. *χεράι* (cf. aussi le composé *χείρῳψι* «eau pour laver les mains»): voir Schindler, IF 72 (1967) 245 s. et voir aussi ci-dessous, § 8 et § 11. Mais quelle est cette racine \**ghes-*, dont dans ce cas il y a un thème en \*-r-? Il faut reconnaître que l'on se trouve devant un élément inconnu et dont on ignore complètement le sens.

§ 4. Le fait que dans ce cas «we are left with an unsupported root \**ghes-*» a engagé Szemerényi, Gnomon 53 (1931) 116, à préférer comme point de départ i.-e. \**ghessōr*, assimilated from \**ghed-sōr*, root \**ghed-* „fassen, ergreifen“, with IE reduction of -ss- to -s-, interprétation qui rappelle celle avancée par Bonfante, Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally 205, où pour hitt. *keššar*, etc. l'auteur part de \**ghed-tor*, nom d'agent construit sur le même \**ghed-*.

Or non seulement l'hypothèse de Bonfante est à rejeter, mais aussi celle de Szemerényi. Quant à hitt. *keššar*, etc. <i.-e. \**ghed-tor*, Bonfante a eu tort de séparer le mot hittite d'arm. *jeṛn* et de gr. *χείρ*: de plus en hittite le groupe i.-e. \*-dt- eût certainement donné -zt- = -tst- comme p. ex. dans 3 sg. act. prét. *ezta* en face de 1 sg. act. prés. *edmi* de *ed-* «manger» (cf. lat. prés. act. 1 sg. *edo*, 3 sg. *est*). En ce qui concerne la reconstruction \**ghed-sōr* de Szemerényi pour hitt. *keššar*, etc., arm. *jeṛn* et gr. *χείρ*, il est à noter qu'il est inexact de supposer une évolution \*-ds- > \*-ss- > \*-s- en indo-européen: l'exemple de skr. loc. pl. *patsú* en face de gr. dat. (<loc.) pl. *ποσί* d'i.-e. \**pod-*, etc. «pied» prouve clairement, je pense, qu'il ne peut être question ni d'une assimilation i.-e. \*-ds- > \*-ss- ni, de là donc, d'une simplification i.-e. \*-ss- > \*-s-. On peut admettre tout au plus qu'en indoeuropéen \*-ds- soit devenu \*-ts-.

§ 5. Si l'explication de Szemerényi ne peut être retenue comme telle, elle a en tout cas le mérite de renouveler la question en introduisant l'idée d'un suffixe \*-ser- (nom. sg. \*-sōr) qui, avec alternance normale dans \*-sen-, s'observe le plus clairement en hittite (cf. Benveniste, Origines form. d. noms I 100 ss.). Seulement un ancien \**gheser-*, etc. devrait donc être coupé en \**gher-* et \*-ser-, de sorte que l'on se trouverait confronté dans ce cas avec un élément \**gher-* qui, tout comme \**ghes-*, devrait évidemment être rangé parmi les racines inconnues et dont le sens ne pourrait être établi d'aucune façon.

§ 6. Si l'on tient compte du fait qu'en hittite le suffixe \*-ser-/-sen-, sous la forme -šar, gén. -šnaš, caractérise des abstraits neutres (tirés généralement de thèmes verbaux en -ā(i)-) et qu'en védique le même suffixe, sous la forme -san- < \*-sen-, figure dans l'infinitif en -sani (voir Benveniste, Origines form. d. noms I 102 et aussi Kronasser, Etym. heth. Spr. 288), il est recommandable, je pense, d'admettre aussi une racine verbale dans le cas du mot «main».

§ 7. Dès lors à mon avis il faut simplement retourner à l'ancien \**gher-* «saisir», racine à laquelle on a songé pour arm. *jeṛn*

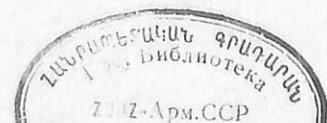
et gr. *χείρ* à l'époque préhittite (§ 1). Il faudra donc reconstruire i.-e. \**gheser-* et \**ghersen-*. Déjà en indo-européen \**gheser-* aura abouti à \**gheser-*, de même \**ghesr-* à \**ghesr-* et \**ghesr(-)* à \**ghesr(-)*, ce à la suite d'une dissimilation \**r-r/r* > *nihil-r/r*. D'autre part le thème \**ghersen-*, donc à suffixe alternant \*-sen-, sera évidemment resté inchangé.

§ 8. En partant des reconstructions \**gheser-*, etc. < \**gheser-*, etc. et \**ghersen-* auxquelles rien ne s'oppose, je pense, il faut dire que des trois langues concernées seul l'arménien a conservé dans le suffixe l'ancienne alternance \**r/n*. Cependant dans cette langue à la répartition primitive \*-r au nominatif-accusatif sg.: \*-n- dans les autres formes de la flexion (cf. donc hitt. -šar: gén. -šnaš) s'est substituée une répartition \*-r- au pluriel: \*-n- au singulier. En effet pour *jeṛ-* dans nom. pl. *jeṛk'*, gén., etc. pl. *jeṛaç* il faut poser i.-e. \**ghesr-* < \**ghesr-*. Pour le singulier il faut admettre des phases apophoniques différentes de \*-sen- dans \**ghersen-*: nom.-acc. *jeṛn* < i.-e. \**ghesr*, gén., etc. *jeṛin* < i.-e. \**ghersen-*, abl. *jeṛanē* < i.-e. \**ghesrən-*.

Seulement dans le thème du singulier l'instrumental *jeṛb* offre une trace isolée du suffixe en \*-r-: avec Schindler, IF 72 (1967) 245 (§ 3) il faut remonter ici à i.-e. \**ghesrbhi* (\**ghesr(-)* donc < \**ghesr(-)*) comme il a déjà été constaté (§ 7) qui devait aboutir à \**jeṛarb* > *jeṛb*. Il est donc évident qu'avec les formes du pluriel instr. sg. *jeṛb* se rattache à une flexion secondaire des thèmes en \*-ser-/-sen- où le thème en \*-r- a été étendu à tous les cas (cf. en grec des exemples tels que *Θέναρ*, *Θέναρος* et *ἔαρ*, *ἔαρος* qui comportent le suffixe simple). En revanche dans nom.-acc. sg. *jeṛn* le suffixe en \*-n- vient des autres formes de la flexion où il était donc régulier.

§ 9. Si d'une part en arménien le mot «main» présente des extensions analogiques et des normalisations des deux formes de l'élargissement, extensions et normalisations qui, pour les thèmes en \*-r-/-n- simples ou complexes, s'observent aussi, directement ou indirectement, dans d'autres langues indo-européennes (cf. Benveniste, Origines form. d. noms I 3 ss. et 100 ss.), il faut reconnaître d'autre part que l'arménien est ici

3  
8  
1  
3  
2



hautement conservateur, notamment là où, en s'opposant au grec et au hittite, cette langue connaît le suffixe \*-sen- à côté de \*-ser-.

Pour le maintien des alternances -n < i.-e. \*-n dans *jeṛn*, -in < i.-e. \*-en- dans *jeṛin*, -an- < i.-e. \*-an- dans *jeṛanē*, voir le maintien des alternances -in-, -an-, -un- dans le thème à nasale arm. *mianjn* «moine»: gén., etc. sg. *mianjin* (cf. *jeṛin*), instr. sg. *mianjamb*, nom. pl. *mianjunk'*. Il est à noter que Meillet, Esq. gram. comp. arm. class.<sup>2</sup> 77 s., en parlant de ces alternances qui remontent à l'indo-européen, dit que «l'arménien est ici d'un archaïsme presque unique» (*jeṛn*, *jeṛin* et *jeṛanē* s'y trouvent cités, mais donc dans la perspective d'une flexion en -n- secondaire: § 1).

§ 10. Il est évident que la constatation de l'existence du suffixe \*-sen- dans nom.-acc. *jeṛn*, gén., etc. *jeṛin*, abl. *jeṛanē* oblige de renoncer à l'interprétation de Meillet qui avait passé dans le domaine commun et d'après laquelle l'origine de la nasale devait être cherchée dans la désinence de l'ancien accusatif indo-européen (§ 1). De plus il me semble assez logique de considérer désormais la nasale finale dans arm. *otn* «pied» comme provenant du mot «main» (tout comme dans arm. *unkn* «oreille» le -n est dû à l'influence de *akn* «œil» qui, lui, est un ancien thème en \*-n-: cf. v. sl. *okno* «fenêtre»).

§ 11. Comme il a déjà été signalé ci-dessus (§ 2), pour les formes grecques du mot «main», *χεῖρ*, etc., il faut partir d'un ancien i.-e. \**ghesr-*, donc < \**ghersr-* (§ 7), ce qui signifie concrètement que la phase apophonique \*-sr- de \*-ser- a été analogiquement généralisée. Le thème *χερ-* p. ex. dans dat. pl. *χερσι* est d'origine secondaire (voir Schindler, IF 72 [1967] 245 s. et voir aussi ci-dessus, § 3). Pour le genre féminin de gr. *χεῖρ* je renvoie à la discussion des formes hittites du mot en question.

§ 12. Les formes hittites se rattachent à deux thèmes, celui de *keššar*, qui est un neutre, et celui de *keššera-* qui appartient au genre commun. De nom.-acc. *keššar* on peut citer e. a. gén. sg. *kiššaraš*, dat.-loc. sg. *kiššari*, *kišširi*, *kišri*, instr. sg. *kiššarit*, *kiššerit*; se rattachent à *keššera-*: nom. sg. *keššeras*, acc. sg. *kiššeran*, acc. pl. *kiššeruš*. À travers

les difficultés que présente l'orthographe hittite on peut en tout cas admettre que -šer-/ -šir- remonte à i.-e. \*-ser-, que -šar(-) remonte à i.-e. \*-sr- (dans nom.-acc. sg. *keššar*), \*-sār- ou \*-sor- (dans gén. sg. *kiššaraš*, etc.) et que -šr- représente i.-e. \*-sr-. La coexistence de formes telles que dat.-loc. sg. *kiššari*, *kišširi*, *kišri* prouve que dans le paradigme hittite il y a eu des extensions analogiques des différentes phases apophoniques du thème en -r-.

§ 13. Les formes hittites permettent donc de reconstruire i.-e. \**gheser-*, (peut-être) \**ghesor-*, (peut-être) \**gheser-*, \**ghesr* et \**ghesr-*, où \**gheser-*, etc. remonte à un ancien \**gherser-*, etc. Il est évident, que \*-ser- rappelle \*-sen- d'arm. gén. sg., etc. *jeṛin* < \**ghersen-*, que \*-sār- rappellerait \*-sār- d'arm. abl. sg. *jeṛanē* < \**ghersār-*, que \*-sr- rappelle arm. instr. sg. *jeṛb* < i.-e. \**ghesr̥bhi*, etc. et aussi \*-sr- d'arm. nom.-acc. *jeṛn* < i.-e. \**ghersn*, et qu'enfin \*-sr- se retrouve dans arm. nom. pl. *jeṛk'*, etc. et dans gr. *χεῖρ* (-) < i.-e. \**ghesr-*.

§ 14. La présence de l'alternance \*-ser-/ -sen- en arménien (§ 8 ss.) prouve que Kronasser, Etym. heth. Spr. 275, a eu tort de croire que hitt. *keššar*, etc. appartient à des thèmes neutres primitifs à élément \*-r- seul, donc sans \*-n-: en hittite, tout comme d'ailleurs en grec (§ 11), \*-r- a été analogiquement généralisé au détriment de \*-n-. C'est donc dire que Schindler, IF 72 (1967) 246 s., a eu raison de partir d' i.-e. \**ghesr/ghesnes*, etc. (mais \*-sr- et \*-sn-, non pas \*-r- et \*-n- seuls, y constituent donc le suffixe). Je souscris aussi à son hypothèse qu'en indo-européen pour le mot «main» il a été créé un thème féminin reposant sur le neutre \**ghesr/ghesnes*, etc. personnifié (la «main» étant conçue comme être agissant), mais je ne saurais m'associer à son interprétation de hitt. *keššar* < i.-e. \**ghesōr*, féminin. Puisque hitt. *keššar* est un neutre, il est bien plus logique, je pense, d'y voir un ancien neutre indo-européen \**ghesr* qu'un ancien féminin \**ghesōr* devenu un neutre en hittite. D'ailleurs à hitt. *keššar* < i.-e. \**ghesr* correspond remarquablement arm. *jeṛn* < i.-e. \**ghersn*, avec nasale d'origine analogique (§ 8).

Le hittite est particulièrement archaïque ici en ce sens que cette langue a conservé l'ancien neutre à côté du neutre personnifié et donc devenu féminin: ce dernier s'observe évidemment dans *keššera-* du genre commun où il y a de plus le passage aux noms thématiques. En grec l'ancien neutre non-personnifié n'a pas été conservé: il n'y a que le féminin *χεῖρ*. Pour l'arménien, où il n'y a pas trace d'une distinction des genres, on ne peut émettre un avis. Cependant il me semble que la correspondance présignalée arm. *jeṛn* = hitt. *keššar* plaide en faveur de l'ancien neutre non-personnifié.

§ 15. Il faut enfin attirer l'attention sur le fait que dans les formes hittites et arméniennes l'origine de la phase apophonique \*-ser-/ -sen-, donc du degré fort en e du suffixe, doit sans aucun doute être cherchée dans l'ancien locatif en \*-sen- qui s'observe dans l'infinifit védique en -sani (§ 6) où -i est secondaire (cf. Kronasser, Vergl. Lautu. Formenl. d. Heth. 135). Il se peut d'ailleurs que \*-sen(-) figure aussi tel quel dans les infinitifs grecs en -ειν du type de *ἔχειν* < \**seghē-sen* (cf. Benveniste, Origines form. d. noms I 102 et Kronasser, ibid.). Il n'est peut-être pas superflu de mentionner ici arm. *jeṛin* < i.-e. \**ghersen-* (§ 8) qui ne

sert pas seulement de génitif et de datif, mais aussi de locatif.

§ 16. De tout ce qui précède il ressort clairement que skr. *hāsta-*, av. *zasta-*, etc. «main» que l'on a voulu rattacher au soi-disant \**ghes-* (§ 2 s.) d'arm. *jeṛn*, gr. *χεῖρ* et hitt. *keššar* (Pisani, Geolinguistica e Indeuropo 355 et Duchesne-Guillemin, BSL 39 [1938] 211 ss.), n'a aucune chance d'appartenir à la véritable racine \**gher-* «saisir» qu'il faut donc voir en dernier lieu dans les mots arménien, grec et hittite. J'y ajoute que pour skr. *hāsta-*, etc. la reconstruction i.-e. \**ghod-to-* de Szemerényi, Gnomon 53 (1981) 116, qui pour gr. *χεῖρ*, etc. part donc d' i.-e. \**ghed-* (§ 4), est insoutenable: cf. skr. 2 sg. act. parf. *véttha* = gr. *οἶθα* (en face de *véda* = gr. *οἶδα*) où -tth- remonte à i.-e. \*-d-th-, et skr. 3 sg. act. parf. *vétti* du même verbe, où -tt- représente i.-e. \*-d-t-. D'ailleurs il faut se demander si pour i.-e. \**ghed-* une palatale est bien assurée.

§ 17. Finalement il est à noter que tokh. A *tsar*, B *šar* «main» doivent rester hors de débat: nous savons maintenant qu' i.-e. \**gh-* ne peut aboutir à tokh. *ts-* et *-š-* (cf. Van Windekens, Tokharien I 521).

A. J. Van Windekens